

PROCES-VERBAL

SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL GENERAL  
DE ...TARTEGNIN.....

le 22 mars

2016 à 19h00

Présidence de Madame / ~~Monsieur~~ le Préfet .

- ORDRE DU JOUR :**
1. Assermentation des membres du Conseil
  2. Assermentation des membres de la Municipalité
  3. Election du président du Conseil
  4. Election du secrétaire du Conseil

Ces opérations se font selon la Loi sur les Communes du 28 février 1956.

\*\*\*\*\*

Le registre civique est déposé sur le bureau. Il est constaté que la convocation des citoyennes et citoyens a été faite régulièrement.

La liste des citoyennes et citoyens aptes à faire partie du Conseil est déposée sur le bureau.

Il est constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Fonctionne comme secrétaire provisoire, Mme, ~~M.~~ Celine ETOUPE.....

Fonctionnent comme scrutateurs provisoires,

Mme, ~~M.~~ Valérie Blanchard..... et Mme, M. Jean Charles König.....

35..... citoyens sont présents.

Les citoyennes et citoyens absents seront assermentés à la première séance du Conseil à laquelle ils se présenteront.

Madame, ~~Monsieur le~~ (la) Syndic (que) et ~~Mesdames~~, Messieurs les Municipaux élus déclarent qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé par l'article 48 de la Loi sur les Communes du 28 février 1956.

Chaque membre du Conseil est appelé, solennise la promesse légale, ensuite la Municipalité et enfin Madame, ~~Monsieur le~~ (la) Syndic (que), selon l'article 62 de dite loi.

Est nommé président (et) du Conseil, Mme, M. Michaël DUC..... tacitement  
Est nommé secrétaire du Conseil, Mme, M. Béatrice WOLTER..... tacitement

Il est constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé entre le président du Conseil et le secrétaire (selon l'article 12 de la Loi précitée).

Le procès-verbal est lu et approuvé.

Madame / ~~Monsieur~~ le Préfet se retire et remet la présidence à ~~Mme~~,  
M. Michaël DUC....., président, qui poursuit les opérations légales.

Le Préfet :



Le(la) Secrétaire :



# INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES POUR LA LEGISLATURE 2016-2021

Procès-verbal de la séance du lundi 22 mars 2016

## Ordre du jour

1. Assermentation des membres des membres du Conseil général
2. Assermentation des membres de la Municipalité
3. Election du Président du Conseil général
4. Election de la Secrétaire du Conseil général
5. Election du Vice-président du Conseil général
6. Election de deux scrutateurs ainsi que de deux scrutateurs suppléants
7. Election de la Commission de gestion
8. Election de la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes
9. Nomination des délégués dans les associations intercommunales

### 1. - 4. de l'ordre du jour

Présidés par Mme le Préfet et font l'objet d'un PV séparé

### 5. Election du Vice-président du Conseil général

Est élu tacitement par applaudissements M. Jérôme Holdener

### 6. Election de deux scrutateurs ainsi que de deux scrutateurs suppléants

Sont élus par applaudissements :

Valérie Blanchard  
Jean-Charles König

Suppléants :

Etienne Blanchard  
Nicolas Jaccoud

### 7. Election de la Commission de gestion

Sont élus par applaudissements :

Jean-Claude Jaccoud  
Patrick Munier  
Georges Sintès  
Olivier Sauzet  
Yves Blanchard

Suppléants:

Mélanie Berthet  
Bertrand Pasche

### 8. Election de la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes

Sont élus par applaudissements :

Hervé Barraud  
Isabelle Royer  
Albin Quiblier

### 9. Nomination des délégués dans les associations intercommunales

Association ASPAIRE :

Mélanie Berthet, déléguée  
Valérie Blanchard, suppléante

Association AIER :

Nicolas Jaccoud, délégué  
Yves Blanchard, suppléant

Il n'y a pas d'autres interventions, le Président clôt la séance qui est levée à 19h50.

Michael Duc  
Président



Béatrice Wolter,  
Secrétaire

